

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

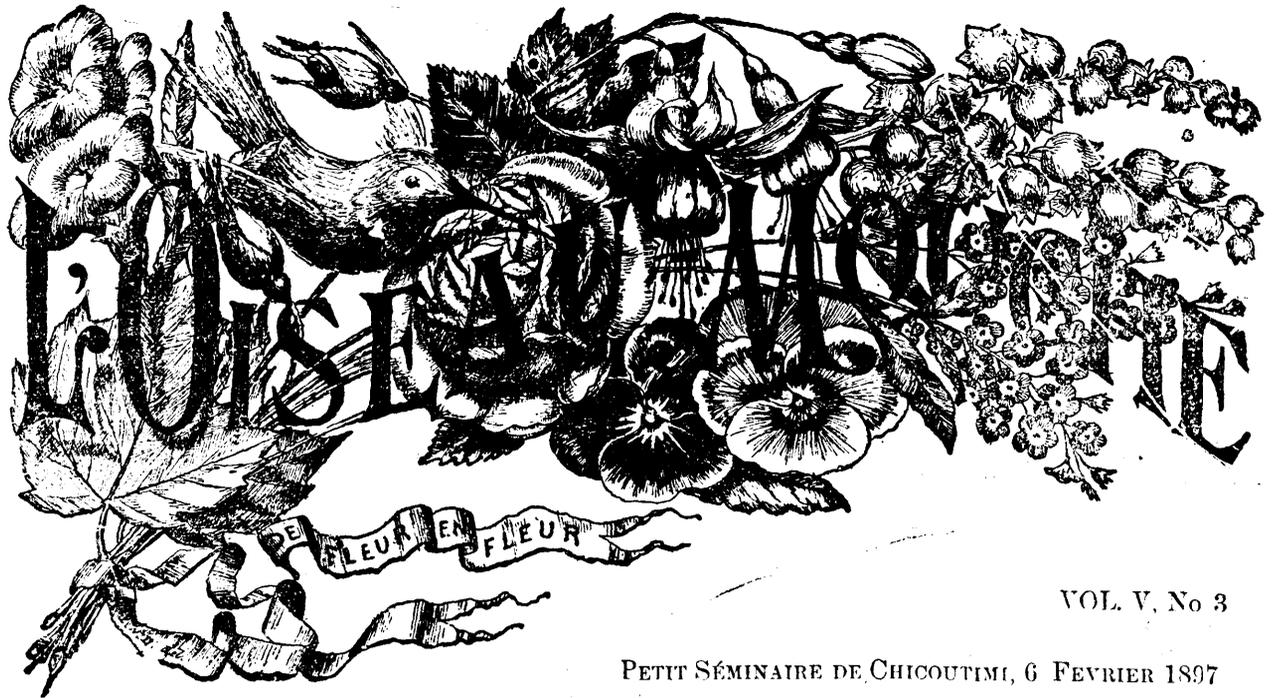
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



VOL. V, No 3

PETIT SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, 6 FEVRIER 1897

## Paraphrase de l'hymne :

### JESU DULCIS MEMORIA

Jésus, ton souvenir est bien doux à mon âme,  
Il verse dans mon cœur un pur et vrai plaisir ;  
Mais quand de ta présence en moi je sens la  
[flamme,  
De toute autre douceur s'efface le désir.

\* \* \*

On ne peut rien chanter qui soit plus délectable,  
On n'entend nulle part cantique plus charmant,  
L'esprit ne peut penser à chose plus aimable  
Que ton nom, ô Jésus ! fils du Dieu tout-puis-  
[sant.

\* \* \*

Jésus, ô seul espoir de l'âme pénitente,  
Que tu te montres bon à qui veut te prier !  
Et comme, répondant bien vite à notre attente,  
Lorsque nous te cherchons tu te laisses trouver !

\* \* \*

Non, la langue jamais ne saurait faire entendre,  
Et la plume non plus ne nous révèle pas,  
Celui qui l'a goûté peut seul un peu compren-  
[dre  
Ce que c'est que d'aimer Jésus, même ici-bas.

\* \* \*

En cet exil, Jésus, sois notre seule joie,  
Comme seul tu seras notre bonheur, un jour ;  
Et puissions-nous tous voir ta face qui flamboie  
Dan, les siècles sans fin de l'éternel séjour !

DERFLA.

## PREMIERS ET SECONDS du premier semestre

*Physique* : 1er, M. F. Tremblay, jr, 2e, M. Art. Verreault.  
*Philosophie junior* : 1er, M. J. Sheehy ; 2e, M. Ach. Tremblay.  
*Rétorique* : 1er, M. T. Saucier ; 2e, M. Edm. Duchesne.  
*Belles-Lettres* : 1er, M. L. Morel ; 2e, M. J.-C. Gagné.  
*Versification* : 1er, M. P. Boulianne ; 2e, M. Eug. Tremblay.  
*Humanités* : 1er, M. J.-A. Gagné ; 2e, M. L. Boily.  
*Quatrième* : 1er, M. B. Tremblay ; 2e, M. M. McCarthy.  
*Troisième* : 1er, M. Alf. Gaudreault ; 2e, M. J. La pointe.  
*Seconde* : 1er, M. L. Tremblay ; 2e, M. N. Simard.  
*Première* : 1er, M. J.-A. Claveau ; 2e, M. S. Desjardins.

## Se defier des promesses de L'OISEAU-MOUCHE

Malgré nos solennels engagements, l'*Oiseau-Mouche* n'a pas paru la semaine dernière. Nous avons pourtant dit, le 16 janvier : "quoi qu'il arrive, et dussions-nous y user tout ce que nous avons de plumes." Eh bien, ce qui est arrivé, c'est que l'imprimerie où l'on nous revêt d'encre s'est trouvée encombrée de travail. Comme ce n'était pas notre faute, nous avons cru devoir garder nos plumes et retarder de huit jours notre apparition. Mais pour tout remettre en son cours régulier, le journal sera encore publié la semaine prochaine.—Quant à la *Table des matières* du volume de 1896, elle est depuis deux semaines entre les mains des typographes, qui l'imprimeront... quelque jour. C'est l'idéal de la "liberté de la presse."

## Le Naturaliste

Notre voisin, le docte *Naturaliste*, nous prie d'informer ses lecteurs que, s'il est en retard, lui aussi, ce n'est pas qu'il soit dépassé ni même qu'il soit malade. Tout cela tient à des questions d'imprimerie fort indépendantes de sa volonté. Ses livraisons de janvier et février paraîtront dans le cours du mois présent.

## Echos du Séminaire

24 JANVIER.—La *Sainte-Famille*, fête patronale du Séminaire. Congé d'étude. Salut solennel à la chanelle.

1<sup>ER</sup> FÉVRIER.—L'*Examen d'hiver* commencé le 30 janvier, s'est terminé aujourd'hui, à la joie de tous. Demain, lecture des notes, puis congé.—Personne ne se doutait que le 1<sup>er</sup> semestre allait passer si vite.

—La semaine prochaine, nous aurons les *Quarante-Heures*, à la chapelle.

—M. Ladislas Tremblay, de Bagotville, l'un des finissants de l'été dernier, est entré au Grand Séminaire, ces jours-ci.

## L'anniversaire de L'OISEAU-MOUCHE

A l'occasion du commencement de sa cinquième année, les journaux les plus importants de la Province ont comblé notre petit

journal des compliments les plus flatteurs et des plus beaux souhaits du monde. Nous les en remercions cordialement. Si nous avons un peu d'espace libre, dans le prochain numéro, nous surmonterons les répugnances de L'OISEAU-MOUCHE dont l'humilité est dans un pitoyable état, et nous reproduirons tous ces compliments délicats.

Nous publierons aussitôt que possible un intéressant travail sur les *origines du journalisme*, que M. H. Tielemans, de Fort Ellice, Man., a bien voulu nous envoyer.

## A lire

*Le Messager canadien du Sacré-Cœur de Jésus* (50 cts par an ; 141, rue Bleury, Montréal) publie souvent des articles qui sortent de l'ordinaire. Ainsi, dans le numéro de janvier, il y avait un travail sur les "Communautés religieuses," que beaucoup de gens du monde liraient avec grand profit. La livraison de février contient une lettre inédite, de grande étendue, de feu le Rvd Père Point sur les devoirs d'un bon séminariste, lettre qui est un véritable traité de la préparation au sacerdoce.

L'éditeur des brochures de P. Bernard a fait à L'OISEAU-MOUCHE l'envoi de ces remarquables publications. L'un de nos rédacteurs en parlera sur un prochain numéro.

Comment un cure de la Beauce s'y est pris pour envoyer à L'OISEAU-MOUCHE son abonnement et ses vœux de bonne année

Mon cher Oiseau,  
"Si tu n'étais pas intelligent comme tu l'es, je te dirais : "Vos comme je t'aime ! Je t'envoie de belles étrennes, pour toi et pour ton voisin non moins intelligent." Mais vous allez me dire, toi et le *Naturaliste* : "Mais vous ne nous donnez que ce que nous gagnons, ce n'est pas tant !"

"Dans notre siècle, beaucoup sont heureux de recevoir seulement le salaire convenu ; car il y en a tant qui ne payent qu'avec des injures.

"Je ne veux pas être de ce nombre. Et je te souhaite, mon petit oiseau, de PICOTER bien fort à l'avenir comme par le passé."

X.

## L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

Aux AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tout ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

ARTHUR LÉVESQUE  
Gérant de L'OISEAU-MOUCHE,  
Séminaire de Chicoutimi,  
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 6 février 1897

## MONSEIGNEUR TRÉGARO

La France vient de perdre un grand évêque dans la personne de Mgr François-Marie Trégaro. Dans un temps où la bonne foi et la sainteté ne suffisent pas dans ceux qui sont préposés à l'Eglise de Dieu, il se distingua parmi les évêques militants. "Le trait principal de son caractère, dit M. Auguste Roussel, de la *Vérité* de Paris, fut d'opposer une énergie vraiment indomptable à toutes les entreprises de l'impunité gouvernementale contre les droits de l'Eglise et des catholiques." *L'Univers*, de son côté, écrit : "Il occupa pendant quinze ans, comme un poste de combat, le siège épiscopal de Séez."

Dans l'été de 1892, j'ai eu l'honneur de connaître Mgr Trégaro à Saint-Pair sur la Mer, en Normandie, où l'état de sa santé l'avait forcé de venir prendre les bains de mer. Il était alors en voie de rétablissement, et le dimanche il put assister à la grand'messe. M. le curé Gombert, au cours de son instruction, fit une allusion délicate à la fermeté de l'illustre prélat. De fait, déjà à cette époque il avait été condamné quatre fois dans l'accomplissement de son devoir.

Dès le début de sa carrière épiscopale, Mgr Trégaro protesta contre les lois scolaires de 1882, et organisa des souscriptions en faveur des *écoles libres et catholiques*. En 1885, dans une circulaire au clergé, il stigmatisa la loi des écoles neutres de l'épithète infamante de *scélérate*. Il fut déferé au Conseil d'Etat, et l'on prononça contre lui la déclaration d'abus. L'intrépide évêque écrivit au ministre des Cultes une lettre dont voici la fin : "Si j'ai qualifié la loi du 28 mars 1882, sur l'enseignement primaire, de loi scélérate, c'est que je la considère, en mon âme et conscience, comme mortelle-

ment désastreuse pour l'Eglise et pour mon pays. Comme évêque et comme Français, j'ai le droit de la maudire."

La question des écoles neutres était la question vitale en France il y a une quinzaine d'années ; le Canada en est rendu à ce tournant de la politique maçonnique. Car, qui ne voit que la tactique des ennemis de l'Eglise est partout la même, s'attaquer d'abord à l'âme de l'enfant. Pour pallier l'œuvre diabolique, on trouve des prétextes spécieux qu'on varie suivant les circonstances. Et, quand n'en trouve-t-on pas ? Une ligne de conduite est vite adoptée quand il ne reste plus que les raisons à trouver. Tant pis pour ceux qui ne veulent pas les comprendre, ce sont des arriérés ; ils ne sont pas de leur siècle, et le progrès ne doit pas s'arrêter pour eux.

En France les écoles neutres furent votées par les deux Chambres ; le terrain avait été préparé de longue main par les écoles gratuites et obligatoires, et les persécutions contre les congrégations enseignantes. Ici, nous sommes en pleine crise scolaire. Quelle en sera l'issue ? Elle ne peut être douteuse. Tous les évêques du Dominion sont unis sur le terrain de la doctrine et de la lutte ; nos populations, que les erreurs modernes commençaient à pénétrer, sont fortement attachées à la pratique de leurs devoirs religieux, et elles s'aperçoivent à temps qu'elles ne peuvent suivre des chefs qui les conduisent à l'apostasie religieuse et nationale ; elles resteront fidèles au drapeau de leurs évêques. Les cris et les menaces qu'on fait entendre en certains quartiers ne doivent pas nous effrayer : on n'arrête pas un mouvement sans qu'il se produise des chocs et des soubresauts.

Depuis cinq à six ans sévissait en France la plaie des écoles sans Dieu ; le gouvernement jugea le temps arrivé de proposer la loi militaire, loi inique s'il en fut. Elle envoie à la caserne les séminaristes et les prêtres, sac au dos, fusil sur l'épaule. Conçoit-on pareil sacrilège ? Les ministres du Seigneur devenus soldats de César ! Des mains qui offrent la victime pure chargées de verser le sang humain ! Mais les ministres d'un pouvoir temporel qui prétendent que tous les Français doivent payer l'impôt du sang, iront-ils, eux, en simples auxiliaires, exposer leur vie comme ceux qui se font tuer

sans gloire ? Certes, non ; ils ont trop le sentiment de leur dignité ; au jour des combats, ils distribueront les rôles et dirigeront les opérations du fond de leur cabinet, car, chacun doit servir son pays dans le poste où la Providence l'a placé. Et vous croyez que le prêtre n'est pas à son poste au pied des autels, au chevet des malades, lorsqu'il consacre tous ses moments au salut des âmes, après avoir sacrifié pour cette noble mission biens, plaisirs, famille, et tout ce que le monde promet ? Ah ! vous le savez bien, mais vous voulez faire pénétrer les mœurs des camps dans le sanctuaire pour le dépeupler, vous voulez affadir le sel de la terre, mettre la lumière du monde sous le boisseau et l'étouffer. Mais apprenez que Dieu n'a pas besoin des hommes pour arriver à ses fins, qu'il peut des pierres du chemin susciter des fils à Abraham, qu'il aura toujours ses élus, et que si la source des vocations est tarie dans une nation prévaricatrice, elle ira, par des détours secrets et connus de lui seul, sourdre chez les peuples aujourd'hui peut-être plongés dans la stérilité du schisme.

La force souvent prime le droit, et les nouveaux soldats durent endosser la capote et le képi, et se livrer au maniment des armes. Vers cette époque fut condamné par le gouvernement le catéchisme que publièrent Mgr Trégaro et plusieurs de ses collègues. De même que des yeux malades sont offusqués par les rayons du soleil, ainsi les ministres français ne peuvent supporter l'éclat de la vérité ; ils recherchent les ténèbres de l'erreur. Aussi, étaient-ils bien coupables ces évêques qui venaient jeter la lumière sur les véritables rapports des deux pouvoirs spirituel et temporel, enseigner que l'Etat est soumis à l'Eglise et doit l'aider dans l'accomplissement de ses sublimes destinées.

Retournons à Saint-Pair. M. le curé devait faire visite à Mgr Trégaro. Il m'offrit de l'accompagner ; j'acceptai avec empressement. La personne de Mgr Trégaro m'a rappelé notre premier évêque, le regretté Mgr D. Racine. Même allure animée, même parole sympathique, même physionomie ouverte et expressive ; on reconnaît le Breton au cœur franc, aux convictions ardentes. L'évêque de Séez nous parla volontiers des affaires de France ; il n'a aucune confiance dans les hommes qui la gouver-

nent. Il a déjà protesté contre les lois iniques de la troisième République ; il continuera à le faire. D'ailleurs, dit-il, c'est le moyen de se faire respecter, et il cite à l'appui des faits qui lui sont personnels. Il a été le premier à l'attaque, et son courage bien connu lui attirait toujours le respect de tous, même de ses adversaires. Ceux-ci lui firent bien des menaces, mais ne les mirent jamais à exécution ; jamais aussi ils n'osèrent confisquer son traitement d'évêque.

Mgr Trégaro avait été pendant près de vingt ans aumônier de marine. Il connaissait les dangers de la mer ; il s'était familiarisé avec le bruit de la vague qui vient se briser sur les flancs du navire ; il connaissait le mugissement de la tempête. L'évêque avait gardé quelque chose de l'homme de mer. Il n'a jamais craint les flots débordés de la rage maçonnique ; il la vue sans s'émouvoir passer et venir battre impuissante la barque de l'Église.

Qui n'admira une telle fermeté ? L'Écriture sainte dit en parlant des missionnaires : "*Quam speciosi pedes evangelisantium pacem !* Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui prêchent l'Évangile !" Ne pourrions-nous pas nous écrier avec non moins d'admiration : Qu'elles sont belles, qu'elles sont nobles les lèvres de ceux qui prononcent le *non possumus*, nous ne le pouvons pas ! Faut-il moins de courage pour résister à la persécution froidement calculée des gouvernants civilisés, que pour affronter la barbarie des nations idolâtres ? C'est de l'héroïsme chrétien ; mais il croît naturellement dans le champ de l'Église, à côté de la croix du Sauveur, et tant que des nations voudront secouer le joug de l'autorité, elles entendront s'élever contre leurs prétentions impies la parole divine. C'est elle qui retentit en ce moment dans toute l'étendue de notre patrie et qui la sauvera.

(A suivre)

LAURENTIDES.

### Encore : ABBÉ ou REVEREND

La *Semaine religieuse* de Québec a publié, le 16 janvier, "quelques remarques" de M. le chanoine Carbonneau en réponse à mes "observations" du 19 décembre dernier. Il ne me serait pas difficile de remplir les quatre pages de L'OISEAU-MOUCHE, si je voulais relever toutes ce qui me paraît "relevable" dans le dernier article de M. le chanoine. Mais nos lecteurs n'y prendraient qu'un médiocre intérêt ; et il vaut mieux laisser de côté plusieurs points de légère importance.

Rappelons brièvement l'histoire de ce débat.

Le 19 septembre, la *Semaine religieuse* reproduisait le passage du *Dictionnaire* de M. R. Rinfret, où il était dit que le titre de *révérend* "est réservé aux pasteurs protestants et aux membres des différents ordres religieux", et que, lorsqu'il s'agit des prêtres séculiers, il faut dire *M. l'abbé X.*, et non le *Révérend M. X.*"

Alors, M. le chanoine Carbonneau cita Mgr Barbier de Montault, pour démontrer que "l'auteur du *Dictionnaire* faisait erreur."

Et moi, qui ne trouve point que M. Rinfret "a fait erreur" en dénonçant, dans son *Dictionnaire* de NOS FAUTES contre la Langue française, l'emploi qui se fait ici du mot *Révérend* dans un sens qui est réellement contraire à celui qu'il a en langue française, au témoignage de tous les dictionnaires et de l'usage universel de France, — j'ai voulu prouver que l'avis de Mgr Barbier de Montault ne vaut rien en la matière, puisqu'il s'appuie sur les prescriptions de Benoît XIII, qui concernent seulement l'étiquette ecclésiastique latine. Mais comme le prélat français réprouvait aussi au nom des convenances l'usage du titre d'abbé donné aux vicaires, aux curés, aux archiprêtres, aux vicaires généraux, etc., j'aurais dû ajouter que ce reproche de contravention aux convenances ne tient pas devant le fait que, en France, ce titre d'abbé se donne universellement à tous ces dignitaires, même aux vicaires généraux. Assurément, si la France n'est plus le pays de la politesse la plus exquise, je voudrais savoir quelle nation désormais tiendra la première place en fait de bon ton, de beau langage, et de toutes les convenances, ecclésiastiques ou autres.

"ORNIS ne rend pas du tout justice à Mgr Barbier de M. en ne citant qu'une partie du No 12 de cet auteur." Il est impossible d'avoir plus raison que ne l'a ici mon estimable adversaire. Aussi, il ne m'en coûte nullement de me frapper la poitrine d'une effroyable façon. Et sans tarder, pour ce qui est de ce bastion, je capitule devant l'ennemi et ne réclame même pas les honneurs de la guerre.

Voici ma confession publique. — Le No 12 du chapitre de Mgr Barbier renferme deux alinéas, savoir : 1o, le premier ; 2o, le second. J'ai cité celui-ci, sans parler de celui-là. Or, c'est le premier qui déterminait le vrai sens du second. Et j'ai donné un sens erroné à ce dernier, pour n'avoir pas tenu compte du premier. Puis j'en ai profité pour m'étonner du peu de logique de Mgr Barbier.

Il semble, de prime abord, y avoir tant de mauvaise foi dans le procédé dont je me suis servi, qu'il devient nécessaire d'expliquer comment j'ai pu me tromper à ce point.

Nous n'avons pas, à Chicoutimi, l'ouvrage de Mgr Barbier. Je tenais pourtant à le voir, avant de répondre au premier article de M. le chanoine Carbonneau. L'automne dernier, j'eus occasion dans un voyage de rencontrer ce livre, que j'ai eu entre les mains durant cinq ou six minutes. Ce fut alors que, contrôlant la citation qu'en avait faite M. le chanoine, j'aperçus ce second alinéa du No 12, et que, dans la précipitation forcée où je me trouvais, je le rattachai erronément non pas au premier, mais au No 11 précédent. Jugeant l'affaire avantageuse,

je crayonnai le passage sur un bout de papier ; et six semaines plus tard, le 19 décembre, j'en fis le bel usage que l'on sait.

Je fais donc à Mgr Barbier, en ce point seulement, la plus complète amende honorable que l'on ait jamais vue. Et je regrette vivement de ne pouvoir faire lire la présente rectification aux lecteurs des cinq ou six importants journaux de Québec, de Montréal et de Chicago, qui ont reproduit mon article du 19 décembre.

Voit-on assez, par cet exemple, comme la plume est une arme dangereuse, et combien incurables sont parfois les blessures qu'elle cause ! Si vous avez trompé vos lecteurs, volontairement ou non, vous ne pouvez plus réparer tout le mal qui en est résulté, quels que soient vos regrets et vos efforts. Il en est des mots tombés de la plume, comme des minutes passées : ça ne revient plus !

Effrayante responsabilité, quo celle de l'écrivain !

Mais revenons à l'article du correspondant de la *Semaine religieuse*, et faisons un peu de dissection.

Au *dictionnaire* qui, etc., opposer un écrivain FRANÇAIS, un auteur ecclésiastique certes non méprisable. — Eh bien, à cet écrivain français, à cet auteur ecclésiastique, on peut opposer aussi tous les écrivains français et tous les auteurs ecclésiastiques de France, qui donnent le titre d'abbé aux prêtres séculiers.

L'innovation proposée, d'adopter ici, au Canada, l'appellation d'ABBÉ.... Ce n'est pas M. Rinfret qui propose cette innovation. Elle se fait toute seule, depuis vingt ans, si bien que, au moins dans la moitié des cas, on emploie aujourd'hui, au Canada, le titre d'abbé.

"Ce que dit ORNIS de l'autorité de l'usage en chaque pays pour déterminer les titres à donner aux ecclésiastiques, va plutôt à l'encontre de sa thèse (mais non puisque l'usage, en notre pays, est déjà à moitié vainqueur du titre de révérend) ; à moins qu'il ne prétende que le Canada est un même pays avec la France (au point de vue de la langue, *concedo*), ou bien que le titre de *révérend* n'y a pas été assez longtemps et assez généralement employé pour avoir acquis droit de cité" (hélas ! le droit de cité ne vaut rien contre l'usage ! L'usage est en train de détruire ici le mot de révérend, comme il a détruit aussi la qualification de *messire*, qui n'est plus guère employé maintenant que chez les honorables notaires !)

En quoi "le curé N." est-il plus irrespectueux que "l'abbé N.," même au Canada ? Je n'en sais rien ! Toujours est-il que, moi, je crois plus respectueux de dire "l'abbé Carbonneau" que "le curé Carbonneau." Est-ce pour rabaisser le "Roi du nord," qu'on l'appelait "le curé Labelle" ? Le curé Labelle, c'était glorieux, c'était déjà de l'histoire. De même, déjà l'on dit : *Monsabré*, comme on dira toujours ; mais il n'y a pas actuellement en France un autre Dominicain dont on pourrait, si on fut irrespectueusement, prononcer le nom sans le faire précéder du titre de Père ou Révérend Père.

"Notons d'abord que personne, à ma connaissance, ne demande la proscription du titre d'abbé, mais que ce sont les partisans de l'emploi de ce terme qui réclament l'exclusion de celui de *révérend*," etc. C'est

bien cela. Nous demandons la proscription du titre de *révérend*, parce que, aujourd'hui, ce titre appliqué aux prêtres séculiers est un terme impropre, qui par conséquent n'est plus français dans le sens qu'il avait autrefois. Et nous, Canadiens-Français, même en y mettant tout le soin possible, nous avons assez de peine à parler le français avec pureté, qu'au moins nous ne devons pas volontairement employer des termes impropres.—Ici, je vais avouer franchement que, si à l'origine l'on m'avait consulté, j'aurais opiné pour que l'on conservât, en France et ici, le titre de *révérend*, que je trouve plus honorable. Mais l'on ne m'a pas consulté là-dessus, non plus que sur plusieurs autres détails de langue française, qui ne sont pas plus de mon goût. Maintenant, je trouve qu'il faut accepter le fait accompli, et je l'accepte. En outre, je suis d'avis qu'il ne doit pas y avoir une langue française pour la France, une autre en Canada, une autre à la Martinique, une quatrième à la Guadeloupe, une cinquième en Cochinchine, etc. Une seule suffit pour les Français de tout l'univers, celle de la mère patrie. Ergo.

Quant à "laisser ce titre de *révérend* aux pasteurs des sectes protestantes," comme le conseille ORNIS, j'estime que cela ne serait ni digne, ni habile. Et les religieux et les prêtres séculiers de langue anglaise devraient-ils en faire autant, pour ne pas risquer d'être confondus avec les ministres protestants? Justement, les ecclésiastiques de langue anglaise en font autant! Ils ne disent pas, bien sûr: *M. l'abbé*, en français; mais on dit beaucoup, en anglais: *Reverend Father*, précisément pour distinguer les prêtres des ministres protestants. Lorsque je lis sur les journaux: "*Rev. T. Smith*," j'avoue que je ne puis reconnaître s'il s'agit d'un prêtre ou d'un ministre, et l'équivoque qu'il y a là m'énuie au dernier point. En français, du moins, faisons en sorte, par l'emploi du titre d'*abbé*, qu'il n'y ait pas d'équivoque.

Mais il est déjà bien tard pour défendre le qualificatif *abbé*. L'usage le généralise de plus en plus parmi nous. Je prédis que, dans vingt ans, il sera devenu universel au Canada comme en France. Qui sait? Dans quarante ans, peut-être un autre terme l'aura remplacé; et alors il nous faudra, malgré nos cheveux blancs, courber encore le front devant l'usage, l'aveugle souverain du langage!

ORNIS.

### ELECTIONS DE L'O.-M.

Les actionnaires de L'OISEAU-MOUCHE ont procédé dernièrement à l'élection annuelle du bureau de rédaction.

Les mêmes officiers ont été réélus :

Rédacteur en chef : ORNIS.

1er assistant-rédacteur : LIVINS.

2d assistant-rédacteur : JACQUES-CŒUR.

Il a été résolu à l'unanimité que la rédaction fasse des efforts surhumains afin de provoquer un mouvement généreux chez les abonnés retardataires, et de les amener à verser dans la caisse de L'OISEAU-MOUCHE quelques-unes des \$500.00 dont ils le privent, hélas! si cruellement, au grand détriment de nos œuvres diverses.

Vous pouvez, chers retardataires, juger

vous-mêmes de la difficulté de notre tâche.

A vous de nous donner le succès ou de nous affubler d'une nouvelle "veste".

Notre sort est entre vos mains.

LIV.

### Mgr Labrecque chez les Salesiens de Turin

Nous lisons dans le *Bulletin salésien* du mois de janvier :

Dans la dernière semaine de novembre, S. G. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi (Canada), accompagné de M. le chanoine Archambault, chancelier de l'évêché, a daigné consacrer une grande partie de la matinée à visiter en détail et avec le plus vif intérêt nos ateliers, et accepter ensuite de s'asseoir à la table salésienne. L'affabilité toute paternelle et la simplicité digne du vénéré Prélat ont charmé nos enfants, avec qui Sa Grandeur s'arrêtait volontiers, dans chaque atelier, pour les faire causer de leur métier et leur dire un mot bienveillant.

Monsieur Labrecque, très au fait du courant de sympathie qui règne au Canada en faveur des Œuvres de Don Bosco, se fit un plaisir de nous parler du zèle de l'admirable M. de Beaumont, notre Coopérateur par excellence en ce cher pays, où la France d'aujourd'hui pourrait retrouver ses vieilles et ses meilleures traditions de vie catholique.

### Pour les écoles du Manitoba

Dans une *Circulaire au clergé*, datée du 27 janvier, Monseigneur l'évêque de Chicoutimi a demandé aux prêtres et aux communautés religieuses de son diocèse de souscrire pour le maintien des écoles catholiques du Manitoba. Sa Grandeur a reproduit, dans cette *Circulaire*, les paroles mêmes dont Mgr l'archevêque de Cyrène s'est servi pour une demande semblable au clergé du diocèse de Québec.

...On disait pourtant que cette question scolaire était réglée... Il semble vraiment qu'on se trompait...

### POESIE NIVERNAISE

(Suite)

Ces justes éloges accordés au fond de l'ouvrage de M. Achille Millien, il me serait difficile de ne pas le chicaner un peu sur la nature de sa poésie. Oh! M. Millien écrit très facilement les vers; et cette facilité est chez lui la source d'une quantité de pages vivantes et vraies. Mais je ne suis pas près de dire qu'elle le sert, en somme, plus qu'elle ne lui nuit. Il est vrai que le temps est disparu de l'*art des vers*, qui n'en admettait pas un faible, et où l'exacte et saine raison était la gardienne vigilante du talent. Cela est infiniment regrettable. J'aime, pour mon compte, un auteur qui ne me fait pas payer trop cher les belles choses dont il parseme ses ouvrages, et qui, pour soutenir l'attention et garder la sympathie de son lecteur aux endroits où l'inspiration languit, sait avoir recours aux enchantements du style. Le verbe est pour quelque chose, après tout, dans la création poétique. Dieu seul n'a qu'une parole intérieure, qui est la Poésie et la Création par essence. Quant à nous, nous devons joindre à l'infirmité de notre verbe intérieur les ressources infinies de la parole vocale; et quoique a le culte du b au en aie ainsi. Il y a toujours eu, Dieu merci, en France, des artistes délicats, qui ne pouvaient souffrir, dans leurs ouvrages, rien d'inachevé. MM. Prud'homme, Déroulède, de Hérédia, Aicard, Millien dans beaucoup de bons moments, prouvent que la race n'en est pas éteinte. J'aime à l'égal d'un

mot de Coraël cette phrase d'Autran: "Je donnerais vingt arpents de terre pour modifier dans un sens heureux quatre vers d'un poème qui ne sera peut-être jamais lu." Voilà le pur amour de l'art. Par contre, les rimeurs quand même me dégoûtent et m'irritent. Et je serais étonnamment tenté de donner, à mon tour, soit les deux moitiés du bagage d'Ilugo pour les chœurs de Racine. Mais je ne le ferai pas, pour ne pas déplaire à M. Beaugrand.....

Malheureusement, si l'on rencontre encore ça et là quelques pieux adeptes de l'art antique, remarquable surtout par la sobriété et le fini de l'expression, il y a pléthore de ceux qui l'ignorent ou le méconnaissent entièrement. Le procédé et la fantaisie l'ont remplacé. Notez qu'il n'y a jamais eu tant de poètes. Chez la plupart, les vers coulent comme d'une corne d'abondance. Beaucoup en font, ja pense, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. La littérature et la poésie sont descendues, avec le gouvernement, au niveau du peuple. Le sens littéraire a disparu en même temps que le sens social et religieux. Le goût public s'est corrompu. Le trop célèbre Sainte-Beuve, qui a tant contribué, pour sa part, à diminuer l'autorité et le respect, a fort bien avoué, en se contrariant sottement, qu'il fallait un goût public. Quand il y en avait un, il y avait de la dignité et de la noblesse, et de la décence et de l'art. *Quantum mutatus!* Louis Veuillot écrivait dans les *Libres Penseurs*: "Un air noble, des manières nobles, un style noble, voudront toujours dire autre chose qu'un air bourgeois, des manières bourgeoises, un style bourgeois." Nous avons eu le style bourgeois. Nous l'avons dépassé. Nous allons toujours plus avant vers les couches inférieures, vers les quatrième sociales et littéraires!

Le résultat est que chacun se moque parfaitement de tout ce qui a l'apparence de vouloir mettre des bornes à son libre caprice. La poésie contemporaine ressemble au *pullus onagri* de l'Écriture. Autrefois, il pouvait arriver qu'on n'eût pas un talent supérieur, et qu'on fût néanmoins, comme à présent, des vers, mais on était retenu dans les limites de la politesse commune. C'est ce qui fait que les sonnettes de l'abbé Cotin me sont un paradis à côté de celles de Paul Verlaine. Avec une liberté entière, qui a permis au *profanum vulgus* de pénétrer dans le sanctuaire d'Apollon, on a abouti à la prose pure et simple, et à un formidable ennui. Et savez-vous que la prose systématique, dans les vers, produit un singulier effet sur les nerfs? Il y en a d'une sorte qui vous crise simplement. Le plus lamentable, c'est que, malgré qu'on en ait, quelque indolence qu'on se targue de garder, on ne peut s'empêcher d'imiter servilement la sottise manière de tout le monde. Qui ne sacrifie pas à la mode? Combien de plats courtisans ne vont pas se prosterner aux pieds de cette reine absolue? Ou veut faire à sa guise; on maudit les vieilles poétiques, et l'on a une peur comique de s'écarter des nouvelles. Servitude pour servitude, je préfère celle qui m'oblige à demeurer dans la bienséance et l'honnêteté à celle qui s'affuble de ridicules oripeaux.

(A suivre)

ARNÉ.